

SEANCE DU VENDREDI 24 MAI 2024

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
10	8	8

Délibération n°24052024-005

Date de la convocation

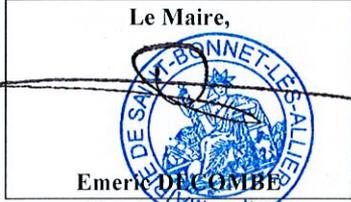
Le 17/05/2024

Date d'affichage

Objet de la délibération

**VALIDATION DE LA
REPARATION
DU TOIT
DE LA SALLE
POLYVALENTE**

Le Maire,


Emeric DECOMBE
Signature et cachet

L'An deux mille vingt-quatre, le vendredi 24 mai à 19 h 00 en Mairie de Saint Bonnet les Allier

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DECOMBE Emeric, Maire de SAINT-BONNET LES ALLIER.

Présents : M. AMBLARD Patrick, Mme AUXERRE Céline, Mme BONHOMME Sabrina, M. DECOMBE Emeric, M. DOMAS Philippe, M. DUMONT Fabrice, Mme TARRIT Maryse

Absents (excusés) : M. FERREIRA Manuel, Mme MEUNIER Elise, M. LABONNE Didier

Procuration de M. FERREIRA Manuel à M. DUMONT Fabrice

Secrétaire de séance : M. DUMONT Fabrice

Monsieur le Maire rappelle qu'il faut remplacer l'intégralité du toit du fait de sa détérioration et du risque d'occasionner des dégâts dans la salle.

2 devis sont présentés en conseil parmi les 4 entreprises déjà reçues pour ce projet.

Les 2 entreprises les moins disantes sont :

- o EURL Flores Couverture : 43 786,80€
- o LUZIO charpille : 53 083,32€

Monsieur le Maire précise que les subventions sont en attente de validation.

Suite à cet exposé et après délibération, le conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à valider l'entreprise Flores Couverture à 7 voix pour et 1 abstention.

Fait et délibéré en Mairie le jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Envoyé en préfecture le 03/06/2024

Reçu en préfecture le 03/06/2024

Publié le

ID : 063-216303255-20240524-24052024005-DE